

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 39-40 (1967)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** Les régions frontières à l'heure du Marché Commun

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-126170>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les régions frontalières à l'heure du Marché commun

15

*Au cours d'une journée d'études, les Chambres régionales de commerce et d'industrie du Nord-Pas-de-Calais, de Champagne-Ardenne, de Lorraine, d'Alsace, de Franche-Comté, de Rhône-Loire, des Alpes et de Provence-Côte d'Azur-Corse, ont présenté les enseignements et conclusions de travaux menés depuis plusieurs mois. Par ces travaux, ont été mis en lumière les situations économiques respectives de nos régions frontalières du Nord et de l'Est et des pays étrangers voisins, et dégagés les efforts nationaux à accomplir pour mieux affronter la concurrence élargie au sein du Marché commun.*

*Il nous a paru intéressant, à l'intention de nos lecteurs, d'extraire de ces exposés parus dans le «Moniteur des travaux publics et du bâtiment» les chapitres qui intéressent les régions frontalières proches de la Suisse. Nos efforts y sont jugés avec moins de sévérité que chez nous! (Réd.)*

### Franche-Comté et Rhône-Alpes

Le président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Franche-Comté a traité des problèmes de sa région et de celle de Rhône-Alpes, en face des régions suisses voisines.

Pour une superficie de 50% supérieure à celle de la Suisse, ces deux régions n'ont que 5 millions d'habitants, contre 5,8 millions pour la Suisse. En dix ans, l'emploi a augmenté de 16,6% en Suisse; en huit ans, il n'a progressé que de 2,64% dans la région Rhône-Alpes, et 1,38% en Franche-Comté. Les investissements industriels des deux régions françaises ne représentent guère que le tiers de ceux effectués en Suisse.

Genève, avec son aéroport, son université, son équipement hôtelier, ses hauts salaires, exerce une attraction incontestable sur les régions françaises voisines. 2000 travailleurs francs-comtois passent la frontière chaque jour, et il faut y ajouter 7000 travailleurs de la région de Gex et de l'Ain, et de la Haute-Savoie.

L'orateur a souligné l'avantage que retire la Suisse d'un puissant réseau de voies de communications, établi en bordure de notre territoire, et qui risque d'en détourner le trafic routier de l'Europe du Nord à celle du Sud. Il a souhaité la réalisation de l'autoroute Mulhouse-Besançon-Beaune, et d'un aéroport régional en Franche-Comté.

Il a également insisté sur l'insuffisance des infrastructures routières de la région qu'il représente, à côté de

celles situées de l'autre côté de la frontière. Il a estimé que la revitalisation des régions frontalières françaises est subordonnée à de meilleurs moyens de communications.

### Les Alpes et la région

#### Provence - Côte d'Azur - Corse

Le président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie Alpes a d'abord souligné l'obstacle à l'expansion que représente l'insuffisance des passages à travers les Alpes, dont deux seulement sont accessibles en tout temps: le tunnel du Mont-Blanc et le pont Saint-Louis.

Il a souhaité la réalisation rapide de trois nouveaux tunnels, ceux de Fréjus, du col Lacroix et du Mercantour.

En outre, une route du sillon alpin Genève-Chambéry-Grenoble-Valence, devrait être aménagée.

Au point de vue ferroviaire, deux lignes seulement existent, une troisième, Nice-Coni-Turin, détruite pendant la guerre, n'ayant jamais été rétablie.

L'orateur a décrit l'aide importante accordée par l'Italie à sa région alpine, tant pour l'industrialisation que pour le tourisme, aide supérieure à celle consentie en France. Enfin, il a mis en évidence le bénéfice que tire Milan de son excellente infrastructure et des encouragements financiers et fiscaux consentis aux entreprises étrangères qui s'y installent: plus des deux tiers des entreprises existant actuellement à Milan ont été créées depuis 1954. En conclusion, l'orateur a souhaité, en faveur de la région alpine, de meilleures communications et des aides accrues à l'industrialisation et au tourisme, en soulignant que l'avenir appelait l'unité économique de la région alpine, tant italienne que française.

### Extraits du rapport de synthèse

L'exemple des pays où très naturellement l'espace économique européen est accepté et vécu, où il suscite une politique et des programmes concrets, nous rend plus conscients de nos tendances profondes: nous sommes hexagonaux, égalitaires, abstraits.

Tandis que la source vive de la richesse des nations voisines est presque toujours située dans leurs provinces périphériques, la nôtre est sans doute trop centrale. La stratégie économique de notre territoire s'est constamment élaborée à partir de sa capitale vers laquelle se sont très tôt rétractées nos provinces frontalières; aujourd'hui encore, et quelles que soient les doctrines et les bonnes volontés, les plans et les schémas d'aménagement obéissent à des axes intérieurs. Peut-être légitime à l'époque lointaine où la nation française réalisait son intégration économique, cette conception devrait pour le moins être transposée au niveau de l'Europe en devenir. Elle devrait admettre, au nom de sa logique propre, qu'à l'élargissement de l'espace économique, correspondra nécessairement un certain déplacement des pôles d'attraction et d'entraînement. Elle devrait reconnaître que les régions frontalières et donc périphériques par rapport à la nation, doivent désormais accéder à la dignité et aux responsabilités de centres moteurs européens, si l'on veut que ces centres ne basculent pas tous en territoire étranger.